

Solde de la taxe d'apprentissage 2022

BULLETIN DE VERSEMENT

Formulaire de déclaration de paiement du solde des 13%

Depuis le 1^{er} janvier 2020 et conformément à la loi, l'Institut Cadenelle Marseille Provence est habilité à recevoir **le solde des 13% de la taxe d'apprentissage**

VOTRE ENTREPRISE (obligatoire)	VOTRE CABINET COMPTABLE (facultatif)
N° SIRET :	N° SIRET :
Raison Sociale :	Raison Sociale :
Adresse :	Adresse :
.....
CP : VILLE :	CP : VILLE :
Contact :	Contact :
Mail :	Mail :

CALCUL DE TAXE D'APPRENTISSAGE	
Selon DADS NADS au 31/12/2021	Masse salariale :
Calcul de la taxe brute	Masse salariale x 0.68% :
Calcul du solde des 13%	Taxe brute x 13% :
Montant attribué à l'Institut Cadenelle :	

REGLEMENT A INSTITUT CADENELLE MARSEILLE PROVENCE
<input type="checkbox"/> Paiement par chèque Institut Cadenelle – 134 boulevard des Libérateurs - CS 80105 – 13376 Marseille cedex 12
<input type="checkbox"/> Paiement par virement BIC : CEPAFRPP131 IBAN : FR76 1131 5000 0108 0038 4415 523

Contact

assistant.compta@cadenelle.com
04 91 18 11 55

DATE LIMITE DE VERSEMENT
1^{ER} JUIN 2022

Fait à :

Signature

Le : / /2022

Cachet de l'entreprise